



# LE POLITIQUE,

## JOURNAL DE LIÈGE.

On s'abonne au bureau du journal, rue du Pot-d'Or, et chez MM. les directeurs des postes. — Le prix de l'abonnement est de 11 francs pour Liège, et 13 francs pour les autres villes du royaume. — Un Numéro séparé se vend 16 centimes. — Les abonnements commencent à toutes les époques. — Les lettres et envois d'argent doivent être affranchis. — Le journal est remis aux abonnés qui habitent Liège moyennant une faible rétribution payable au porteur. — AVIS ET ANNONCES : Le prix de la ligne d'insertion est de 20 centimes.

### SUISSE. — LUCERNE, 20 AOUT.

Dans sa séance d'hier, la diète s'est constituée en comité secret pour s'occuper des relations commerciales de la Suisse avec les états de l'Allemagne méridionale qui ont adhéré au système de douanes prussien. Il résulte du rapport de la commission chargée d'examiner cet objet, que toutes les négociations qui ont eu lieu jusqu'à ce jour n'ont eu aucun résultat satisfaisant pour la confédération, et que, quoique les états allemands limitrophes soient disposés à accorder au commerce suisse quelques facilités, cependant les taxes, malgré leur réduction, seraient encore si élevées, que l'écoulement des produits du sol, qui, par leur nature, ne se prêtent pas à des transactions commerciales, devient très difficile, sinon impossible.

La commission, dans son rapport, pense qu'il n'est donc pas dans l'intérêt du commerce suisse de conclure actuellement un traité définitif, ni d'établir un mode de vivre sur les bases proposées par le gouvernement wurtembergeois dans différentes notes qu'il a échangées à ce sujet avec la confédération. La commission finit par proposer : 1° que le vorort soit invité à répondre au ministre wurtembergeois dans le sens du rapport qu'elle a soumis à la diète ; 2° que le vorort reçoive de nouveau mission et pouvoir de poursuivre les négociations entre la suisse et les états allemands de l'union des douanes à l'effet d'établir des rapports favorables au commerce et d'en accélérer la conclusion ; 3° que pour le cas où les négociations n'amèneraient pas de résultat ou que les états allemands ne se montreraient pas disposés à continuer les négociations, le vorort convoque sans délai une commission qui devra préparer un préavis bien médité, et faire aux cantons les propositions les plus convenables, pour que dans de telles circonstances les mesures propres à protéger le commerce suisse puissent être prises. Dix huit et demi états se sont prononcés pour l'adoption des deux premiers de ces propositions ; la troisième a réuni quatorze voix et demie : Zurich, Uri, Unterwald, Zug, Soleure, Schaffhouse, Tessin, Valais, Genève, Vaud, Thurgovie, Grisons, Appenzell, Schwytz et Bâle-ville.

Berne a pris le *referendum* sur toutes les propositions. Saint-Gall, Argovie et Bâle campagne se sont seuls prononcés pour qu'on rompit dès ce moment toutes négociations, et qu'on adoptât des mesures de représailles. Cet avis a été repoussé par plusieurs députations. Suivant elles, les moyens extrêmes ne peuvent durer longtemps, et pour qu'ils aient quelque efficacité, ils faut qu'ils soient employés avec unité et ensemble. Or, la Suisse, morcelée comme elle est aujourd'hui, ne peut y recourir. La seule mesure à laquelle on doit rester fidèle, c'est de laisser subsister l'entière liberté de commerce.

### ANGLETERRE. — LONDRES, LE 3 SEPTEMBRE.

Le Roi et la Reine des Belges s'embarqueront à Ramsgate, mardi prochain, pour retourner en Belgique.

On dit que le marquis de Clanricarde remplacera le comte de Durham, en qualité d'ambassadeur d'Angleterre en Russie.

Le Muséum du collège du roi a reçu, à titre de présent, de la part de la banque d'Angleterre, 20 millions de billets de la banque, qui après avoir été brûlés, faisaient assez peu de volume pour être déposés dans une boîte de la grandeur d'un chapeau.

### FEUILLETON.

#### ETUDES POÉTIQUES.

#### LES VOIX INTERIEURES, PAR Victor Hugo.

(Suite. Voir notre n° d'hier.)

Il me tarde d'arriver aux trois pièces principales dont j'ai parlé en commençant, et qui sont pour moi la partie sublime des *Voix Intérieures*. La première de ces trois pièces, celle que l'auteur a intitulée : *Sunt lacrymæ rerum* est à la fois une énergique apostrophe à la France qui n'a pas même tiré un coup de canon quand Charles X mourut, et une noble plainte sur la mort obscure du vieux Charles royal. Le titre de la pièce est loin de vous faire deviner cela ? C'est cependant dans ce titre qu'il faut trouver le motif des chants du poète ; motif digne en effet d'inspiration, qui peut et doit expliquer au public le choix d'un pareil sujet, et avec lequel nous passons à sympathiser comme toute âme généreuse sympathise avec tout ce qui est grand ou malheureux, sans distinction de temps ni de parti. D'ailleurs, la poésie, pour remplir ses destinées, a besoin avant tout d'être indépendante ; le poète ne comprend sa mission qu'autant qu'il est le chantre de l'humanité, et des chants pour toutes les gloires. C'est pour avoir manqué à cette condition première de toute grandeur poétique, que la littérature de l'empire fut généralement si mesquine. On a reproché à M. V. Hugo de venir toujours à la queue des événements pour les chanter ; je trouve ce reproche peu fondé ; et que chanterait le poète, s'il gardait le silence en présence des grands événements qui s'accomplissent sous ses yeux. M. V. Hugo semble avoir répondu à ce reproche quand il a dit dans la préface de son dernier recueil : « Sans parler ici de l'influence civilisatrice de son dernier recueil : Sans parler ici de l'influence civilisatrice du poète, c'est à lui qu'il appartient d'élever, lorsqu'ils le méritent, les événements politiques à la dignité d'événements historiques. » Loin donc de blâmer en cela le poète, félicitons-le

— La pétition adressée à la Reine par les dames de Birmingham pour l'abolition réelle et non pas nominale de l'esclavage, a déjà reçu 37,000 signatures. C'est probablement la première fois que tant de personnes du sexe ont signé un document public.

— Lundi dernier, la police de Londres est parvenue à arrêter en flagrant délit William Booker, faux monnoyeur, qui imitait avec une rare perfection les schellings de Georges III. Au moment de son arrestation, il avait dans la main 13 schellings qu'il venait d'achever. Conduit en prison il a demandé à être exécuté dans une demi heure. Il sera jugé ultérieurement. Il a mis en circulation pour les courses de Wolverhampton une quantité immense de fausse monnaie.

— Le chemin de fer de Londres à Birmingham a été ouvert le 20 juillet dernier. Depuis ce jour jusqu'au 29 août, le nombre des voyageurs sur ce chemin a été de 59,150, et il n'est pas arrivé un seul accident.

— On lit dans le *Globe* :

Nous apprenons d'une source certaine que la révocation du décret commercial de 1834, prononcée par le gouvernement espagnol, et insérée officiellement dans la *Gazette de Londres*, ne sera pas ratifiée par les cortès, dont on n'attendait plus que la sanction à cause du changement de ministère survenu en Espagne. Cette circonstance est très importante pour le port de Gibraltar, auquel elle porte un très-grave préjudice, surtout à cause des chargemens considérables de marchandises qui y avaient été expédiés de Londres et de Liverpool, sous la garantie de la publication insérée dans la gazette officielle. Ce sont les négocians de Cadix et de Malaga, les deux ports d'Espagne qui auraient eu le plus à souffrir de cette mesure, qui l'ont empêchée de réussir, et la faiblesse du gouvernement espagnol a forcé les ministres à céder à cette influence opposante. Nous devons ajouter comme confirmation de cette nouvelle que des ordres nombreux ont été donnés de ne charger des marchandises que sur des bâtimens espagnols.

### FRANCE. — PARIS, LE 4 SEPTEMBRE.

C'est décidément demain lundi que le duc de Nemours se met en route pour Bone.

— Un conseil des ministres s'est réuni hier par suite d'un rapport de M. le général Harispe, qui après avoir peint la situation actuelle de l'Espagne sous les plus funestes couleurs, demande que l'on adopte quelque mesure efficace pour venir au secours du gouvernement de la reine. Il paraît du reste que le conseil des ministres s'est séparé après deux heures de délibération sans prendre aucune décision.

— M. le prince de la Moskowa, capitaine d'un régiment de hussards qui est en garnison à Chartres, a obtenu de prendre part à l'expédition de Constantine. Il fera partie de l'état-major du duc de Nemours, et il partira avec le prince pour Toulon et Alger.

— Une commission doit être nommée ces jours-ci pour élaborer un projet de loi sur le remplacement militaire. L'intention du gouvernement est de supprimer toutes les agences de remplacement, et d'opérer le remplacement par une mesure administrative.

— Le parti légitimiste va fonder une nouvelle revue politique. Une réunion a eu lieu pour cet objet, et les fonds ont été rapidement volés.

— M. de La Mennais sera porté, comme candidat à la chambre, par les électeurs d'Arras.

plutôt d'avoir une idée si relevée de ses fonctions, et applaudissons à sa voix quand il s'écrie dans la pièce qui nous occupe :

Soyez fêtrés ! canons que la guerre repousse,  
Dont la voix sans terreur dans les fêles s'émousse,  
Vous qui glorifiez de votre cri profond  
Ceux qui viennent, toujours, jamais ceux qui s'en vont !  
Vous qui, dans trente ans, noirs courtisans de bronze,  
Avez, comme Henri quatre, adorant Louis onze,  
Toujours tout applaudi, toujours tout salué,  
Vous faisant seulement quand le peuple a hué !  
Lâches ! vous préférez ceux que le sort préfère ;  
Dans le moule brûlant du fond-ur pour vous faire  
Mît l'étain et le cuivre et l'oubli du vaincu ;  
Car qui meurt exilé pour vous n'a pas vécu !  
Car vos poumons de fer, où grondé une âpre haleine,  
Sont muets pour Goritz comme pour Sainte-Hélène !  
Soyez fêtrés !

Mais non, c'est à nous, insensés, que le mépris revient. Vous nous obéissez.

Un peu plus bas, comme si le poète avait cherché à expliquer le choix de son sujet :

Vous vous taisez. — Mais moi, moi, dont parfois le chant  
Se refuse à l'aurore et jamais au couchant,  
Moi que jadis à Reims, Charles admis comme un hôte,  
Moi qui plaindrai ses maux, moi qui blâmerai sa faute,  
Je ne me tairai pas. Je descendrai, courbé,  
Jusqu'au caveau profond où dort le roi tombé ;  
Je suspendrai ma lampe à cette voûte noire ;  
Et sans cesse à côté de sa triste mémoire,  
Mon esprit, dans ces temps d'oubli contagieux,  
Ferra veiller dans l'ombre un vers religieux !

Je le dirai, sans peur que la haine renaisse,  
Son avènement pur eût pour sœur ma jeunesse ;  
Saint Remy nous reçut sous son mur triomphant

— C'est au mois d'août 1838 que l'empereur d'Autriche a fixé son couronnement en Lombardie.

— Une lettre d'Allemagne déclare positivement que la constitution hanovrienne ne sera pas abolie.

— On dit que la recette du chemin de fer de St-Germain s'est élevée hier à près de 25,000 fr. Plus de 200,000 personnes étaient répandues sur toute la route de puis la place de l'Europe jusqu'au pont d'Asnières pour voir passer les wagons. L'affluence n'est pas moins considérable aujourd'hui. Le temps qui s'est remis au beau, a ramené les curieux que la pluie avait éloignés depuis huit jours.

— M. le directeur général des ponts et chaussées vient de donner à M. Desfontaines, ingénieur en chef, l'ordre de se mettre immédiatement en mesure de rédiger le projet du chemin de fer de Nantes à Paris, par Orléans.

— M. Decazes a donné, dans la séance du conseil général du 29, quelques explications qui ont eu peu de succès, à l'occasion des troubles qui ont accompagné sa présence à Bordeaux. M. Gaston Lacaze, au nom des conseillers représentant l'arrondissement de Libourne, a déclaré que, si les scènes de désordre et les attroupemens se renouvellent devant la demeure d'un de leurs collègues, M. le duc Decazes, ils sont prêts à se retirer, parce que ces voies de fait peuvent être regardées comme une atteinte à l'indépendance de leurs votes. Ils appellent de leur conduite à la sagesse des chambres et du roi. Après avoir mûrement délibéré, le conseil a décidé que la déclaration de MM. les membres représentant l'arrondissement de Libourne serait insérée au procès-verbal. Le conseil général, déplorant les scènes qui viennent de s'accomplir, espère qu'elles ne se renouvelleront plus ; mais il se hâte de proclamer néanmoins que jusqu'ici personne n'a violé l'indépendance ou troublé les votes de l'assemblée.

— On lit dans le *Journal général des Tribunaux* :

« Avant hier, vers six heures après-midi, au moment du passage du Roi aux Champs-Élysées, on a arrêté un individu à longues moustaches, et coiffé d'une casquette rouge ; aussitôt le bruit s'est répandu qu'il s'agissait d'un nouvel attentat contre la personne du Roi. Cette idée n'a pas le moindre fondement.

Cet individu, nommé Breshier, âgé de vingt-sept ans, cordonnier, demeurant rue Thibautodé, 14, était complètement ivre ; il s'était pris de querelle avec les cantonniers, et avait injurié les sergens de ville, intervenus pour faire cesser ce désordre au moment du passage du roi. Mais rien ne peut faire supposer qu'il ait eu les intentions que lui prêtait la foule. »

— Les espérances qu'on avait conçues dans la diminution du chiffre des cholériques à Marseille ne se sont pas réalisées ; le 29 il y a eu 54 morts.

— Il vient de se passer à la Comédie-Française un fait assez singulier. Il y a douze ans, un jeune homme, alors professeur, composa une tragédie en cinq actes et en vers. Philippe III, roi de France, était le héros de cet ouvrage. L'auteur envoya son manuscrit au comité, qui lui en accusa réception, puis ce fut tout. Philippe III, oublié dans les cartons, ne subit jamais l'épreuve de la lecture. L'auteur, insouciant comme un jeune homme, ne songea bientôt plus à son œuvre, et de professeur qu'il était, se fit industriel. Mais voilà que l'autre jour, on lui apporta une lettre signée : *Védel, directeur du Théâtre-Français*. Il croit rêver. Que peu lui vouloir M. Védel ? Son Philippe III est à mille lieues de ses souvenirs, et cependant c'est de son Philippe III qu'il s'agit. En faisant l'inventaire dramatique des manuscrits dé-

Tous deux le même jour, lui vieux, moi presque enfant ;  
Et moi je ne veux pas, Harpe qu'il a connue,  
Qu'on mette mon roi mort dans une bière nue !  
Tandis qu'au loin la foule emplit l'air de ses cris,  
L'auguste pitié, servante des proscrits,  
Qui les ensevelit dans sa plus blanche toile,  
N'aura pas, dans la nuit que son regard étoile,  
Demandé vainement à ma pensée en deuil  
Un lambeau de velours pour couvrir le cercueil !

Certes, ces vers sont beaux ! richesse de style et d'images, correction et chaleur, tout s'y trouve ; on y reconnaît le cachet de l'inspiration. Si M. V. Hugo n'avait jamais fait que de pareils vers, sa place eût été de puis longtemps la première parmi tous les poètes contemporains, et l'on eût pu dire qu'il se faisait l'égal de Racine et de Molière. Qu'on ne l'a dit quand on s'est extasié devant la seule tirade sublime du *Roi s'amuse* (malédiction de Saint-Valther) et qui sont comme un diamant qui brille sur un tas de pierres brutes.

La seconde pièce remarquable est celle qu'il adresse à l'Arc de triomphe de l'Étoile. Ici, le poète déployant encore ses vastes ailes, se transporte dans l'avenir, et par une fiction simple et grande à la fois, nous place après trois mille ans devant ce monument colossal, élevé à la gloire des armes françaises, et auquel il ne manque qu'à la ride et l'antiquité fière, c'est son expression, pour être complètement beau.

A la beauté royale il manque quelque chose.

Les siècles vont venir pour ton apothéose

Qui te l'apporteront.

Il manque sur ta tête un sombre amas d'années.

Qui pendent pêle-mêle et toutes ruinées

Aux brèches de ton front !

Mais avant de se poser à ce point de vue éloigné, d'où il contemple l'Arc de Triomphe, debout au milieu de Paris mort, il nous fait planer avec lui au-dessus de Paris, vivant ; il nous fait voir le mouvement de la grande cité, il nous fait entendre son bruit immense, et c'est lorsqu'il nous croit étourdis, pris de vertige, qu'il nous jette dans l'avenir au milieu de la solitude et du silence des ruines de cette cité mère

daignés par ses prédécesseurs, M. Védel avait trouvé cette tragédie, l'avait lue et l'avait jugée une œuvre remarquable. Le comité en a jugé de même, car il a reçu à l'unanimité l'ouvrage si heureusement découvert et remis en lumière par le directeur de la Comédie-Française.

Un décret du duc de Modène publié la semaine dernière avait modifié la confiscation prononcée contre 29 individus condamnés à mort pour motif politique. Un autre décret, daté de Villa-del-Cataio (maison de plaisance du duc), le 19 du courant, contient une commutation générale pour tous les condamnés politiques existants dans les prisons de l'état.

Bulletin de la bourse de Paris du 4. — La rente 5 p. c. a été très bien tenue pendant toute la bourse, on a coté 110 80. Le 3 p. c. a éprouvé très peu de variations et a fermé à 79 20 au comptant.

Les valeurs industrielles ont repris aujourd'hui une grande faveur : le chemin de fer de Paris à St. Germain était surtout très recherché ; on s'accordait à dire que le chemin allait incessamment être continué jusqu'à Poissy. Tous les autres chemins de fer ont suivi la même marche ascensionnelle.

Il y a eu aujourd'hui beaucoup d'affaires sur la rente active, qui est restée assez ferme à 20 3/4, après être descendue à 20. Les fonds portugais sont toujours fermes à 25 1/4 sans affaires. L'haiti s'est toujours bien tenu. On annonce le prochain départ de M. Cerfbeer, consul de France pour Haiti ; il a même obtenu avant-hier du Roi son audience de congé. On pense généralement que cette affaire sera terminée pour l'ouverture de la prochaine session.

AFFAIRES D'ESPAGNE.

On écrit de Saragosse, le 28 août : Le désastre du 24 ne peut pas être plus longtemps tenu caché malgré l'extrême réserve des autorités ; des officiers et des soldats blessés nous apprennent que la perte en morts et en blessés a été de 3000 hommes. Le bataillon seul de Cordova a eu 33 officiers blessés la plupart mortellement. Le général Carrera commandant la place pour éviter le désordre, a établi un dépôt des soldats qui rejoignent, dans un village situé à une heure de distance de Saragosse. Les blessés sont seuls reçus, et l'on a la douleur d'en voir arriver beaucoup. Ces malheureux démeurent par leur présence les rapports officiels de l'autorité.

Les troupes ont eu à souffrir des chaleurs excessives et de l'absence des vivres, pendant trois jours les rations ont manqué. Les carlistes avaient une supériorité numérique formidable, 10,000 fantassins, 1200 chevaux, 10 pièces d'artillerie. Les christinos ne comptaient pas plus de 7000 hommes d'infanterie, 400 chevaux, 4 pièces d'artillerie dont une a été perdue.

On dit qu'à la suite de cette affaire Quilez est mort de ses blessures.

Orta ne se presse pas de sortir de Daroca, son but est d'empêcher la faction de marcher sur la capitale, objet spécial de l'attention des généraux qui se concentrent autour de ce point, et abandonnent les provinces à l'ennemi. Don Carlos est maître de toute la rive droite de l'Ebre.

On écrit de Séville, 13 août : D'après les dépêches reçues de la place de Ceuta, les Maures continuent leurs préparatifs de guerre. Ils travaillent activement à équiper trois ou quatre embarcations ; on croit que le but de la formation de cette escadrille serait d'établir une croisière devant la place dans le cas où l'on commencerait le blocus. Ils ont exigé l'évacuation de la plaine où étaient établis nos postes avancés. On s'est prêté à cette exigence qui ne contrariait en rien les conventions antérieures. Le chef des troupes marocaines a disposé lui-même ses sentinelles sur ce point. La place est en parfait état de défense.

La Charte publie deux dépêches que nous reproduisons dans leur entier, pour ne point interrompre la série de ces communications officielles, quoi qu'elles ne soient, pour une grande partie, que la répétition de faits connus dès hier par correspondance :

Dépêche télégraphique.

Bordeaux, 30 août 1837; 7 heures du soir.

Le 24, le général Buerens a eu une affaire malheureuse dans les environs de Herrera, contre toutes les forces du prétendant au nombre de 10,000 hommes et 500 chevaux. La supériorité du nombre l'a emporté sur le courage des troupes de la reine, qui, après une perte de 1500 hommes, ont dû se retirer sur Carinena. La perte de l'ennemi a été considérable.

comme il l'appelle. Le contraste de ces deux situations est saisissant, la transition de l'une à l'autre me paraît sublime :

Toujours Paris s'écrit et gronde. Nul ne sait, question profonde ! Ce que perdrait le bruit du monde Le jour où Paris se tairait !

III.

Il se taira pourtant ! — Après bien des aurores !... Il n'y a que les grands poètes qui trouvent ces traits hardis auxquels on ne résiste pas. Celui-ci me rappelle le beau trait du grand Corneille dans la 3<sup>e</sup> scène du 2<sup>e</sup> acte des Horaces, et dont celui de M. V. Hugo pourrait bien être une réminiscence.

Horace.

Rome a choisi, mon bras, je n'examine rien. Avec une allégresse aussi pleine et sincère Que j'épousai la sœur, je combattrai le frère ; Et pour trancher enfin ces discours superflus, Albe vous a nommé, je ne vous connais plus.

Curiaec.

Je vous connais encore... et c'est ce qui me tue...

On se souvient que Voltaire, dans ses commentaires sur Corneille, dit : « à ces mots je ne vous connais plus... je vous connais encore, on se récria d'admiration. On n'avait jamais rien vu de si sublime. »

Dans l'illusion où le poète se tient, faisant de ces temps-ci un passé profond, passé de trois mille ans, toutes ses pensées sont grandes comme la situation où il se place. Je note encore la suivante qui me paraît fort heureuse :

Arche ! alors tu seras éternelle et complète, Quand tout ce que la Seine en son onde reflète Aura fui pour jamais,

Le 26, le général Buerens occupait encore Carinena ; le 25, le général Orta était arrivé à Daroca et marchait sur l'ennemi.

Le général Espartero était le 22 à Torrelaguna et se portait sur Buitraga.

Bayonne, le 31 août, midi.

(Envoyé de Bordeaux par courrier.)

Penacerrada a été pris par Uranga. Les carlistes ont trouvé 360 prisonniers, 4 pièces d'artillerie et des munitions.

Le général Carondelet a quitté Victoria pour entrer en Castille. Les troubles continuent encore le 28 à Pampelune.

La dépêche d'aujourd'hui confirme la défaite du général Buerens à Daroca, événement dont nous avons hier publié les détails.

La marche du général Espartero par Buitraga indique la direction des montagnes de Soria, ou Zariatéguy s'est retiré en quittant Ségovie, et qui sont devenues le théâtre d'une nouvelle insurrection carliste.

Penacerrada, dont vient de s'emparer le général carliste Uranga, est situé à huit lieues au sud de Vittoria, à moitié chemin de cette ville à Logrono. C'est un point important que le général Cordova avait fait fortifier pour assurer la communication en ces deux villes, qui sont les deux principales places de dépôt de l'armée constitutionnelle dans les provinces basques.

La perte de Penacerrada paraît devoir être suivie de celle de plusieurs autres points fortifiés ; sinon même de leur abandon spontané par les christinos, comme on l'a déjà vu en 1834.

Telle doit être la funeste conséquence des révoltes et des crimes de l'armée. Si les clubs ne sont pas domptés et les soldats replacés sous le joug salutaire de la discipline, on verra la cause constitutionnelle, sans avoir été vaincue par D. Carlos, et quoiqu'ayant des moyens supérieurs pour vaincre, succomber par son propre suicide. (Débats.)

La Sentinelle des Pyrénées du 31 août après avoir donné la prise de Penacerrada par les carlistes, ajoute :

« La faction s'est dirigée ensuite jusqu'à Trevino et la Puebla, et on pense que la grande route de Vittoria à Madrid doit être interceptée. Les troupes sorties de Miranda avec le général Carondelet y sont rentrées. »

« Le général Jaureguy est à Irun ; il va remettre le commandement général des trois provinces au brigadier O'Donnell. Tout va ici, comme ailleurs, de mal en pire. »

« D'après une lettre de Santander du 26, le général Mirasol se serait embarqué pour la Galice. »

« Le général Zariatégui était attendu en Navarre le 25 de ce mois. »

Voici ce qu'on lit dans le même journal relativement à la légion étrangère :

« Pendant que les troupes christines égorgaient Saarsfield et Mendivil à Pampelune, les débris de la légion étrangère roussaient de leurs cantonnements les factieux qui avaient voulu profiter de l'insurrection des tirailleurs. Malgré ses souffrances et ses privations de chaque jour, la légion est restée calme au milieu des cris de mort et de désordre ; elle a rendu un nouveau service au pays et elle a été fidèle jusqu'au bout aux devoirs que sa mission lui a imposés. Cependant, s'il est vrai que le gouverneur de Pampelune marche contre les insurgés, la légion peut se trouver compromise, obligée qu'elle serait de faire face aux forces des factieux de beaucoup supérieurs, pour les empêcher de profiter une seconde fois de l'insubordination des troupes christines. »

On écrit de Vittoria, le 22 :

« Le bataillon d'Almansa a rejoint le quartier-général et s'est dirigé vers Burgos pour marcher à la rencontre de la faction de Ségovie. »

« Le provincial de Laneda est arrivé hier à Vittoria, où il tiendra garnison. Le brigadier Hoyos, son colonel, a été nommé commandant général, à cause de son grade ; Olavarria est gouverneur, et Echaluze s'est retiré. »

« Le fort que les factieux avaient entre Penaranda et Logrono, point inaccessible, et qui domine une grande partie de la Rioja Alavaise, vient d'être détruit par la foudre. » (Sentinelle des Pyrénées.)

DEPÊCHE TÉLÉGRAPHIQUE.

Bayonne, 2 septembre, à 3 heures 1/2.

Suivant les nouvelles de Pampelune du 30, le vice-roi entourait cette place dans l'intention de faire rentrer dans le devoir les révoltés. Toutes les troupes, excepté les tiradores, faisaient cause commune avec lui.

C'est alors que le roi, le sage, le poète, Tous ceux dont le passé presse l'âme inquiète, L'admirent vivante auprès de Paris mort ; Et pour mieux voir ta face où flotte un sombre rêve, Léveront à demi ton lierre ainsi qu'un lièvre Un voile sur le front d'une ateuq qui dort !

C'est ici, je crois, le moment de dire un mot du motif qui a peut-être, et nous soulignons à dessein ces deux mots, engagé M. V. Hugo à écrire la pièce à l'Arc de Triomphe. Le nom de son père, Joseph Léopold Segisbert, comte Hugo, nommé lieutenant général des armées du roi en 1825, mort en 1828, n'a pas été inscrit sur l'Arc de l'Etoile. C'est pour le venger de cet oubli que son fils lui dédie son volume des Voix Intérieures ; les titres du comte Hugo, père, paraissent cependant suffisants pour lui mériter l'honneur d'être inscrit sur le monument de l'Etoile ; successivement volontaire en 1791, colonel en 1803, général de brigade en 1809, gouverneur de province en 1810, lieutenant général en 1825, son inscription semblait devoir être certaine. Quelques-uns disent que c'est pour avoir eu part aux promotions de 1825, qu'on l'a omis ; il ne nous sied point de rechercher de quel côté est l'injustice ; mais c'est aux regrets qu'elle a provoqués dans le cœur du fils que nous devons peut-être la belle pièce de l'Arc de Triomphe. Nous insistons sur ce mot, parce que le motif du poète peut paraître trop petit aux uns, pour avoir inspiré un si long morceau, et trop grand aux autres pour qu'il n'ait parlé de l'oubli de son père que dans les six derniers vers de la pièce, que nous allons citer, et qui sont empreints de douleur et de noblesse :

Quand ma pensée, ainsi vieillissant ton atique, Te fait de l'avenir un passé magnifique, Alors sous ta grandeur je me courbe effrayé, J'admire, et fils pieux, passant que l'art anime, Je ne regrette rien devant ton mur sublime Que Phidias absent et mon père oublié !

Nous avons remarqué à ce sujet dans la préface du recueil, une pensée qui n'est certainement pas déparée la pièce de vers, si l'auteur

Espartero est parti de Madrid le 27 avec ses troupes pour Jadraque.

— On écrit de Bayonne, le 31 août :

« La prise de Perra Corrada par les carlistes est pleinement confirmée. Le feu a été ouvert le 24 contre cette ville par Uranga. D'abord les pièces ennemies pointées avec adresse avaient démonté les batteries de siège, mais les canons ayant été disposés de nouveau et une forte batterie ayant été construite dans la nuit du 26, l'attaque a recommencé et la garnison a demandé à capituler. La garnison, forte de 375 hommes et 13 officiers d'infanterie, a été faite prisonnière de guerre. On a trouvé dans la place 12 chevaux, un obusier de 7 pouces, 3 canons dont un de 12 et 2 de 8, et des munitions. »

« On craint le même sort pour Trevino et même Vittoria, qui n'est plus défendue. La troupe, sous les ordres de Carondelet, est partie pour la Castille. »

— Les journaux de Madrid du 27 ne contiennent rien de bien intéressant.

Dans la séance du 26, les cortès avaient repris la discussion sur la réforme du clergé, mais on n'a pu voter aucun article faute du nombre nécessaire de députés pour voter.

Don Rafael Perez, ex-chef politique de Barcelonne, a été nommé chef politique de Madrid, en remplacement de M. le comte del Assalto.

PORTUGAL.

Le brick de guerre anglais l'Espoir est arrivé de Falmouth avec des nouvelles de Lisbonne du 23 août. La démission des ministres avait été acceptée par la reine, à la condition qu'ils continueraient leurs fonctions jusqu'à ce qu'un nouveau ministère ait été formé. La reine avait fait appeler le marquis de Fronteira pour recomposer une administration, mais il avait refusé sur le motif que quelques uns de ses amis politiques avaient dernièrement quitté la capitale pour épouser le parti de la charte. Le président des cortès, M. Maccario da Castro, avait ensuite reçu la même mission de la reine, et il avait répondu qu'il s'efforcera de satisfaire au désir de S. M.

Le 21, le congrès s'était occupé de nommer un président et un vice-président, pour le mois suivant ; M. Mascario da Castro et M. J. D. Moniz avaient été élus. Ensuite la discussion s'était portée sur l'opportunité d'émettre une proclamation pour réveiller les sentiments de la nation dans la crise actuelle, et après un débat animé il a été jugé convenable de publier un manifeste qui doit être rédigé par M. Garrett.

M. Cabral a interpellé les ministres pour connaître si la suspension des garanties de libertés individuelles atteignait les étrangers ; les ministres n'ont pas répondu, non plus que sur une autre question relative à une proclamation des officiers et soldats de la garde nationale de Lisbonne qu'on a qualifiée d'incendiaire.

Le comte de Taipa a demandé qu'on n'adoptât aucune nouvelle mesure qui, dans ce moment d'hésitation, pourrait exciter les passions du peuple. Les ministres se sont retirés tandis que le comte parlait encore.

Pôrto a été déclaré en état de siège, par une proclamation de Sa da Bendeira, en date du 12, où la loi militaire est déclarée dans toute sa rigueur. Tout homme est obligé de s'enrôler dans la garde nationale dans les 24 heures, et toute personne qui tiendra un langage tendant à exciter la crainte parmi les troupes, et pourra créer l'alarme, sera sur le champ mise à mort.

Un Anglais, M. Joseph Vanzeller junior, a été arrêté et conduit en prison sans qu'on ait employé à son égard les formes légales, en référant au juge conservateur britannique, la seule autorité pour lancer le mandat ; cette arrestation a causé une grande sensation parmi les Anglais à Lisbonne, et ils se sont adressés au ministre britannique lord Howard, qui s'est empressé de demander l'élargissement de M. Vanzeller.

Jusqu'au 23, aucune action n'avait eu lieu entre les chartistes et les constitutionnels ; le duc de Terceira, qui s'est prononcé pour la charte, avait poussé ses avant-postes jusqu'à Maïra.

HOLANDE.

On écrit de La Haye le 3 août : Hier, le baron Mortier, ambassadeur de France près le cour des Pays-Bas, a reçu son audience de congé du roi.

l'y avait placée ; la voici : « si la France a le droit d'oublier, la famille a le droit de se souvenir. » Au moyen d'un léger changement, cette phrase eût pu être transformée en deux beaux vers, et nous plaignons à la fois de ne pas l'avoir remarquée, parce que les véritables beaux vers sont si rares, bien qu'on n'ait peut-être jamais fait tant de vers qu'aujourd'hui, qu'il faut soigneusement noter tout ce qu'on trouve de supérieur.

La pièce XXII, à des oiseaux envolés, nous a révélé dans M. Victor Hugo un genre de talent que ses précédents ouvrages ne nous avaient fait qu'entrevoir, parce qu'il s'y en trouve peu d'exemples. En effet, nulle part il n'a réuni, comme dans cette pièce, tant de simplicité, de naturel et de grâce. Les oiseaux envolés, ce sont ses petits enfants, qui, un beau matin restés seuls dans sa chambre un moment, ont pris parmi ses papiers, quelques vers qu'il avait esquissés, et les ont jetés innocemment au feu.

... pour jouer, pour voir, pour regarder, Dans une cendre noire errer des étincelles, Comme brillent sur l'eau de nocturnes nacelles ; Ou comme de fenêtre en fenêtre, on peut voir Des lumières courir dans les maisons le soir.

Mais le poète est survenu, et ne retrouvant pas ses vers, il a grondé ces bandits aux lèvres roses, et je me sers de son expression, il a brusquement reculé sa chaise jusqu'au mur, et leur a dit avec colère :

Allez-vous en ! laissez moi seul ! — Pauvre homme ! Seul ! le beau résultat ! le beau triomphe, seul ! Comme on oublie un mort roulé dans son linceul, Vous m'avez laissé là, Poëte, fixé sur ma porte, Hautain, grave et puni. — Mais vous que vous importez, Vous avez retrouvé dehors la liberté, Le grand air, le beau parc, le gazon souhaité, L'eau courante où l'on jette une herbe à l'aventure, Le ciel bleu, le printemps, la serene nature...

Demeuré seul, le poète s'ennuie ; il se repent, car il s'est fléchi ; il

Le roi doit retourner au Loo, où S. M. séjournera quelques semaines.

Voici comment l'Arbeitsche courant apprécie le traité de commerce conclu par le cabinet de La Haye avec le gouvernement prussien :

Nous considérons le traité de commerce avec la Prusse ; comme l'une des meilleures mesures que le gouvernement ait prises depuis longtemps dans notre intérêt, quoique nous n'en espérons pas les résultats que les journaux français en attendent. Les Hollandais ne feront pas, comme on l'a dit, le commerce maritime pour l'Allemagne ; mais ils peuvent maintenant, en ce qui concerne les droits, soutenir la concurrence de la Prusse. Le traité contient un encouragement pour notre marine, parce qu'il favorise la vente de nos denrées coloniales et de nos fabricats nationaux. Le produit de nos péages subira une légère diminution, mais cette perte sera compensée par la diminution des péages perçus par la Prusse. Comme le traité est avantageux pour cette puissance, nous espérons qu'il sera renouvelé, et qu'on y ajoutera des nouvelles dispositions favorables aux deux pays. La Hollande a suivi jusqu'ici dans ses relations commerciales un principe trop égoïste en s'isolant plus ou moins des autres états, et surtout en donnant à ses rapports avec la Prusse un caractère peu bienveillant, ce qui nous a fait beaucoup de tort en politique. Un petit état comme le nôtre, doit faire en sorte que ses voisins soient intéressés à son existence. Nous considérons comme utile le traité qui vient d'être conclu, et nous nous réjouissons de ce que notre gouvernement a ouvert des négociations qui, dirigées par un roturier, ont produit plus de fruits que tous les efforts de notre noble diplomatie.

BELGIQUE.

BRUXELLES, LE 5 SEPTEMBRE.

La commission d'enquête pour le chemin de fer de Bruxelles vers Valenciennes, réunie à l'hôtel du gouvernement provincial à Bruxelles, a reçu hier 5, et recevra aujourd'hui 6, de dix heures à midi, les délégués des administrations communales et les personnes qui croiraient devoir lui soumettre des observations.

M. le ministre de l'intérieur et des affaires étrangères, qui était allé passer une dizaine de jours dans sa famille, est de retour à Bruxelles depuis hier.

Depuis longtemps nous n'avons pas fait mention du bateau-dragueur le Saint-Michel, nous nous faisons aujourd'hui un plaisir d'annoncer que la puissante machine due à M. Cochau fonctionne dans le bassin de l'entrepôt et sera bientôt à la fin de sa tâche, la ville et le commerce devront se féliciter de son emploi, ayant surmonté des obstacles jugés invincibles par des hommes jouissant d'une grande réputation de savoir. (Commerce Belge.)

On lit dans les journaux anglais arrivés dimanche matin :

On assure qu'une troisième compagnie pour la navigation à la vapeur est sur le point de se former à Anvers, et qu'un capital de douze millions doit être levé, dont dix seraient employés immédiatement à l'acquisition de seize bateaux à vapeur, et les deux autres tenus comme fonds de réserve. Ces bâtiments serviraient pour le passage de la mer du Nord, du canal britannique et de la mer Méditerranée, et le principal objet qu'on paraît avoir en vue, serait de mettre la place d'Anvers en communication directe avec l'Amérique et au moyen de la ligne de bateaux à vapeur anglaise avec les Indes occidentales.

Bruxelles, 5 septembre (trois heures). — Les transactions n'ont pas eu beaucoup d'activité, la majeure partie des capitalistes étant à la campagne. Les actions nationales conservent leur position favorable : Société Générale titres en nom fl. 792 ; certificats au porteur 1676 ; Société de Mutualité 138 75 (113 7/8), bien que cotées ainsi et papier, il a été traité des affaires importantes à ce prix ; Banque de Belgique 44 0 P. ; Actions Réunies 420 P. ; nouvel emprunt de la Banque Foncière, 3 1/2 p. c. 1000 A. (pair.)

La hausse de Paris sur les chemins de fer français a fait rechercher ces valeurs, mais il y a encore moins de vendeurs que les jours précédents ; on offrait inutilement 780 pour les Versailles rive droite et 700 pour les rive gauche. Les autres suivent le même mouvement.

Aujourd'hui liquidation peu chargée ; l'amélioration du cours de Paris en actif espagnol n'a pas produit beaucoup d'effet : ce fonds a ouvert et fermé 18 1/8 A. 1/4 P. sans autre fluctuation marquante ; les pièces au comptant étaient abondantes ; primes à un mois 19 cent 4.

Point d'affaires en huiles, les cours sont stagnants et on ne voit nulle disposition à les faire changer, soit en hausse, soit en baisse.

On s'entretenait à la bourse de l'arrestation de deux individus qui s'é-

croit qu'il a eu tort, et il a besoin de se faire pardonner, il rappelle donc ces oiseaux envolés,

Mon âme se réchauffe à vos douces haleines ;  
Revenez près de moi, souriant de plaisir,  
Bruite et gazouille.

Seulement il ne leur demandera pas pardon, comme vous pensez bien, puisqu'il dit : voyons, faisons la paix ; je vous pris à mains jointes ; mais il tâchera de regarder tout leur amour, chose facile en supposant qu'il eût pu le perdre pour si peu de chose, et que, dans son ingénuité de poète, il croit, lui qui les a effrayés, assez mal aidé ; pour cela, il leur permettra de regarder, de toucher toutes les curiosités de son cabinet :

Je vous livrerai tout, vous toucherez à tout !  
Vous pourrez sur ma table être assis ou debout,  
Et chanter, et trainer, sans que je me récrie,  
Mon grand fauteuil de chêne et de tapisserie.

Je vous laisserai même, et gaiment et sans crainte,  
O prodige ! en vos mains tenir ma bible peinte,  
Que vous n'avez touchée encore qu'avec terreur,  
Où l'on voit Dieu le père en habit d'empereur !

Toute cette piéce est d'un intérêt charmant. En la lisant, vous vous surprenez à lire, à pleurer ; corps et âme, vous êtes au poète ; il vous égale, il vous attendrit ; il vous remue comme il lui plaît ; et puis, il redevient sérieux, mais d'un sérieux mélancolique et tendre ; le poète se fond pour ainsi dire dans le père, et c'est alors que son cœur laisse échapper ces mots touchants, que celui du lecteur recueille comme un parfum :

Enfants, toute ma poésie,  
C'est vous !  
Vous ne savez pas,  
Quand la pensée en nous a marché pas à pas ;

taient présentés à la Banque de Belgique, pour recevoir un mandat de fr. 1500, tiré le 26 août dernier, par M. V. . . négociant anglais, résidant à Bruxelles. M. V. . . après avoir signé ce mandat l'annulla, il le déchira même, et pour la régularité, il prévint la Banque ; il laissa traîner les morceaux de ce mandat qui furent probablement balayés avec les ordures. Aujourd'hui vers midi, deux personnes le présentèrent tellement bien cillé et ajusté que le caissier allait le payer lorsqu'il se rappela l'avis du tireur ; on amusa les porteurs, assez longtemps pour faire prévenir M. V. . . qui vint à la banque. Les porteurs déclarèrent avoir reçu le mandat d'un jeune homme en paiement de 200 francs d'habillemens, et contre 130 fr. en espèces. Ce qui n'a pas empêché un commissaire de police de les arrêter.

Anvers, (deux heures 3/4). — Par voie télégraphique. — Ardoins 18 1/4 3/8 1/4 cours, avec assez d'opérations.

LIEGE, LE 6 SEPTEMBRE.

Dans une de ses dernières délibérations, la régence de Gand a décidé que l'on demanderait au gouvernement de remettre l'ouverture du chemin de fer au 28 septembre ; elle se fonde sur cette raison, que le 28 septembre tombant un jeudi, il y aurait cinq journées perdues pour le travail, à savoir celle du jeudi, du vendredi, du samedi, du dimanche et du lundi. Le moyen d'éviter la coïncidence des fêtes de septembre et de l'inauguration du chemin de fer, n'est en vérité pas mal trouvé. On a pu voir que la régence de Louvain, ne craignait point, elle, de voir chaumer la classe ouvrière ; à Louvain, les fêtes qui auront lieu pour l'ouverture de la section qui fera communiquer cette ville avec Malines, dureront toute une semaine !!

Le gouvernement a du reste un moyen d'apaiser les craintes de la régence de Gand, c'est d'avancer l'ouverture du chemin de fer ; de le fixer, par exemple, au samedi 23 septembre et au dimanche vingt quatre septembre ; de cette façon, il n'y aura pas de temps perdu pour le travail.

Nous engageons vivement le pouvoir à ne point céder dans cette circonstance. Si la régence de Gand refuse de participer aux fêtes qui auront lieu pour l'ouverture du chemin de fer, elle jettera le masque et prouvera à tous son indifférence pour la prospérité de la cité, qui lui a confié la gestion de ses intérêts.

La ville de Bruxelles n'aurait point à se plaindre, sous le rapport matériel, du changement que nous proposons. Si l'on ouvrait le chemin de fer le 23, toutes les personnes qui voudraient assister à cette ouverture arriveraient dans la capitale dès le 21 et le 22.

D'ici à quelques mois, la ville de Liège aura aussi à célébrer l'inauguration de la route en fer, et nous espérons bien que nous ne resterons point en arrière des autres villes. S'il est une fête légitime, c'est celle du travail. S'il est permis de se réjouir, c'est bien certes à l'occasion d'un événement qui fait tant d'honneur à notre pays, et qui doit être considéré comme l'aurore d'une prospérité nouvelle. — On travaille avec activité dans les environs de Tirlemont, et il faut en croire des gens en position d'être bien informés, on pourrait maintenant espérer que la route en fer sera achevée jusqu'à Ans, vers la fin du mois d'octobre.

Nous espérons que nos confrères de Bruxelles ne manqueront pas de nous donner les détails les plus étendus sur l'ouverture de la section de Louvain. Les journaux ne sauraient entretenir leurs lecteurs de faits plus intéressants et plus importants tout à la fois. Il faut aussi que l'événement ait du retentissement à l'extérieur. La fondation de la route en fer a appris aux étrangers à nous connaître sous les rapports les plus honorables ; au sortir de la tourmente révolutionnaire, nous nous sommes mis à l'œuvre, et nous touchons, après deux années de labeur, au moment de l'achèvement du plus grand et du plus beau travail qui soit en Europe. La publicité peut avoir encore d'autres résultats utiles : en entretenant l'étranger de notre route en fer, nous propageons à l'extérieur le désir de voir bientôt aussi du nouveau moyen de locomotion, et c'est par l'établissement de rail-way chez nos voisins, que le nôtre donnera au pays, les immenses résultats qu'il est en droit d'attendre. — Les journaux de Paris ont fait entendre des fanfares de triomphe pour l'ouverture de leur petit bout de chemin de fer, ils ont eu raison, sans aucun doute, ce n'est pas nous certes qui les en blâmerons ; mais les journaux de Bruxelles ont, cette fois, le droit de parler plus haut que leurs confrères de Paris.

Un lâche assassinat vient d'être commis à Brée ; arrondissement de Ruremonde. Pierre Bergmans, garde champêtre des communes de Brée et de Beck, a été tué le premier

Sur le poète morne et fatigué d'écrire,  
Quelle douce chaleur répand votre sourire,  
Combien il a besoin, quand sa tête se rompt,  
De la sérénité qui lui sur votre front ;  
Et quel enchantement l'enivre et le fascine,  
Quand le charme a hasardé de quelque coin voisine  
Où vous vous ébâtez sous un arbre penchant,  
Mêle vos joyeux cris à son douloureux chant !

Nous nous plaignons à le dire, cette pièce est une de celles qui nous ont le plus agréablement touchés, et nous croyons qu'elle ne fera pas une impression moindre sur tous ceux dont le cœur reste encore ouvert aux simples émotions de la nature.

Maintenant que nous avons examiné les principales pièces des Voix Intérieures, si l'on nous demandait le sentiment général que nous en avons rapporté sur l'auteur, nous répondrions : M. V. Hugo a mieux fait que ses dernières publications ne l'eussent fait espérer, et moins bien qu'il n'eût pu faire ; car, nous le répétons, ce qui manque à l'illustre poète, ce n'est pas le talent, c'est la volonté. Vous qui l'avez souvent blâmé avec raison de son peu de souci des règles et de la correction du langage, croyez-vous qu'il ne pût être correct, s'il voulait ? Nous n'en doutons pas, et s'il manque à ces lois imposées par le bon goût et la nécessité, c'est purement, croyons-nous, par les motifs que nous avons exposés plus haut, et dont il se désabusera sans doute, s'il ne l'a déjà fait. Nous dirons aussi que le choix des sujets traités par M. V. Hugo n'est pas toujours heureux ; on trouve dans tous ses recueils ainsi que dans les Voix Intérieures, une foule de morceaux, assez gracieux d'ailleurs, mais souvent fort insignifiants ; on peut nous objecter que c'est dans le mérite de la difficulté vaincue, car le moyen de tirer parti d'un sujet pauvre, ainsi que Corneille a fait des Horaces, par exemple, que consiste en des premiers talens du poète ; à cela, nous répondrions par cette question que nous examinerons peut-être un jour : quelles doivent être les fonctions du poète, dans un siècle tel que le nôtre ? Croit-on sérieusement que ce soit avec des pièces comme *Venez que je vous parle* ; — *Puisqu'ici*

de ce mois, entre 5 et 6 heures du matin, pendant qu'il était occupé à surveiller le braconnage, de deux coups de feu tirés sur lui de derrière et à bout portant, dont l'un l'a frappé au cou, et l'autre au côté gauche. La victime n'a survécu qu'environ deux heures à ses blessures ; elle a encore eu la force de désigner son meurtrier. C'est un nommé Jean Vandermeulen, potier et braconnier de profession. Quoiqu'il fût poursuivi par la clameur publique comme auteur du crime qui était flagrant, les autorités du lieu, peu instruites de ce qu'elles avaient à faire en pareil cas, n'ont pas cru pouvoir, sans mandat préalable, procéder à son arrestation. Le coupable, profitant de cette faute, a eu le temps de prendre la fuite.

Le malheureux homicide laisse une veuve avec cinq enfans en bas âge et enceinte.

Hier, vers six heures du soir, la nommée Marie Joseph Vause, âgée de 61 ans, née à Herve, épouse du sieur Olivier Joseph Defawes, ce dernier ouvrier tisserand, domicilié rue Quai d'Avroy, n° 620, a été trouvée presque entièrement consumée dans sa chambre, par le feu du foyer qui s'était communiqué à ses vêtements ; de prompts secours lui ont été administrés, mais elle n'a point tardé à succomber. Cette femme était malade depuis assez long-temps ; on présume qu'elle aura voulu faire quelq'ouvrage auprès du foyer, et que ses vêtements se seront enflammés ; elle avait déjà regagné le fond de la chambre et son lit brûlait quand les voisins y sont arrivés.

Nous apprenons qu'il est question de faire à Anvers, une vente en hausse publique de fonte, à l'instar de ce qui a eu lieu pour les sucres. Mais la hausse d'une livre sterling, survenue sur les fontes anglaises, fera certainement abandonner ce projet.

— Le Globe anglais du 2 septembre, dit dans son city article :

« Les nouvelles reçues aujourd'hui de Lisbonne annoncent la retraite du cabinet portugais actuel, ce qui peut être considéré comme le prélude de la restauration de la charte de don Pedro. »

Le même journal annonce que le Roi et la Reine des Belges partiront de Windsor pour Ramsgate, mardi 5 septembre.

— On écrit de Grèce que les Anglais se livrent à d'incroyables intrigues pour soumettre la nation grecque à leur patronage ; cette tendance est combattue avec acharnement par M. de Radhart qui s'efforce de soustraire la Grèce à toute influence étrangère ; mais il rencontre de sérieux obstacles dans l'accomplissement de sa mission, et il est, dit-on, menacé dans sa haute position. (Gaz. d'Augsb.)

CHEMIN DE FER.

Programme de l'ouverture de la section de Malines à Louvain.

Le 10 septembre, à onze heures du matin, aura lieu l'ouverture solennelle de la section du chemin de fer de Malines à Louvain.

Des convois composés de voitures décorées partiront de Louvain, Bruxelles, Anvers et Termonde, et emmèneront à la section centrale à Malines les autorités civiles et militaires invitées à la cérémonie.

Les départs des convois d'honneur auront lieu de la manière suivante : 1° de Louvain à 11 heures ; 2° de Termonde à 11 heures ; 3° d'Anvers à 11 1/2 heures ; 4° de Bruxelles à midi.

Le cortège général auquel se joindront les autorités de la ville de Malines se mettra en mouvement pour arriver vers deux heures à la station de Louvain dans l'ordre suivant : convoi de Louvain, de Termonde, Malines et Anvers réunis ; convoi de Bruxelles.

Des salves d'artillerie annonceront les départs des convois de Louvain, Bruxelles, Anvers, Termonde et Malines, ainsi que leur passage aux stations intermédiaires.

L'artillerie de la place et le son des cloches annonceront l'arrivée à Louvain du cortège général.

Une tente sera disposée à la station de Louvain pour la réception de L. M. le roi et la reine.

Les programmes des fêtes locales à Louvain seront réglés par la régence de cette ville de concert avec le département des travaux publics.

Bruxelles, le 1<sup>er</sup> septembre 1837. Signé, Nothomb.

bas toute âme ; — Jeune fille, l'amour, etc., etc., des Voix Intérieures qu'on remuera profondément le cœur des hommes du 19<sup>e</sup> siècle ? Et combien de recueils de poésies ne renferment que de pareilles frivolités, pour ne pas dire plus ? Faut-il s'étonner, après cela, que la plupart des publications de ce genre éveillent si faiblement les sympathies du public ? Est-ce avec une élégie ou toute autre pièce de vers bien tendre, bien rêveuse, qu'on distraira l'industriel de la fabrication de ses produits, le négociant, de son comptoir, le spéculateur de la baisse ou de la hausse des fonds ? Qu'importe, dira-t-on, le suffrage de ces pascalines vivantes, à qui la préoccupation des intérêts matériels laisse à peine assez d'âme pour sentir les beautés de la nature ou de l'art ! Il importe beaucoup ; l'œuvre du poète a besoin de la sanction de tous, et c'est au degré qu'il l'obtient, qu'on mesure l'influence de ses écrits. Les poètes se plaignent du siècle qui est positif, et en cela ils n'ont pas tout à fait tort, mais le siècle ne pourrait-il pas aussi et avec raison, se plaindre des poètes ? Notre siècle est plus grand qu'on ne croit ; qui sait si ce n'est pas parce que vous ne lui avez point encore parlé un langage assez grand, assez vrai, qu'il demeure insensible à votre voix ? — Je n'approfondirai point aujourd'hui cette question qui me mènerait trop loin ; et pour en revenir au sujet de cet article, je dirai : le recueil des Voix Intérieures, considéré sous le point de vue absolu de l'art, se réduit à peu de chose. Un de nos plus spirituels littérateurs me disait dernièrement : la postérité aura tant de choses à admirer, qu'elle se montrera difficile ; mais elle reconnaîtra, nous n'en doutons pas, les trois ou quatre principales pièces que nous avons examinées. On ne saurait dire que M. V. Hugo décline, car, ainsi qu'on a pu en juger, plus d'une page porte l'empreinte de la vigueur, de la correction, du beau. Il est dans l'âge où le génie parvient à sa maturité, et donne ses meilleurs fruits ; attendons. Ces sortes de natures opiniâtres et rigoureuses, écrivait M. Sainte-Beuve en 1834, à propos de M. V. Hugo, vont, trébuchent, s'accrochent, se relèvent, et donnent de perpétuels démentis à ceux qui en désespèrent.

E. H. COLSON.

VILLE DE LIEGE.

Logemens militaires. — Rôle de répartition pour le quartier du Sud.

Le collège des bourgmestre et échevins informent les habitants du quartier du SUD, que le rôle des logemens militaires pour ce quartier, vient d'être révisé en exécution de la décision du conseil communal, en date du 9 décembre 1836, et qu'il sera soumis à leur inspection pendant tout le mois de septembre courant, au bureau central de police à l'hôtel de ville. — Ce bureau sera ouvert à cet effet, les mardi, mercredi, vendredi et samedi depuis 4 heures jusqu'à 6 heures du soir.

Un registre y est déposé afin que les intéressés puissent, s'il y a lieu, y insérer leurs observations ou réclamations. A l'hôtel de ville, en séance, le 4 septembre 1837.

Le président, Louis Jamme. Par le collège: le secrétaire, Demany.

VILLE DE LIEGE. — Eclairage à l'huile.

Le collège des bourgmestre et échevins procédera lundi prochain, 11 septembre courant, dans la salle des séances de l'hôtel de ville, à midi, à l'ADJUDICATION publique au rabais, de l'ECLAIRAGE à l'HUILE d'une partie de la ville et de la totalité des faubourgs.

Le cahier des charges de cette entreprise est dès ce moment déposé au secrétariat de la commune, où les amateurs peuvent en venir prendre connaissance.

On devra avoir remis une soumission pour pouvoir être admis à l'adjudication.

A Liège, le 4 septembre 1837.

ETAT CIVIL DE LIEGE, DU 4 SEPTEMBRE

Naissances: 6 garçons, 5 filles. Décès: 4 garçons, 6 filles, 2 hommes, 4 femmes, savoir: T. J. Rouma, âgé de 80 ans, armurier, rue Grande-Bèche, veuf de C. Maka. — J. L. Malherbe, âgé de 46 ans, forgeron, à Angleur, époux de A. M. Dechaine. — M. P. Darimont, âgé de 79 ans, sans profession, rue des Tanneurs, veuve de F. J. Joassart. — M. A. Rolir, âgé de 70 ans, sans profession, rue Froidmont. — A. A. J. Liben, âgé de 45 ans, sans profession, rue Basse-Sauvinière, veuve de F. C. J. Dautrebande. — H. J. Haly, âgé de 28 ans, couturier, rue Tête de Bœuf. Du 5. Naissances: 4 garçons, 4 filles. Décès: 2 garçons, 1 homme. H. Belmans, âgé de 23 ans, voltigeur au 3e bataillon du premier régiment de ligne.

ANNONCES.

HUITRES ANGLAISES et ANCHOIS ch. HARDY, rue du Stockis.

A VENDRE un BEAU CHIEN danois, au n° 131, dans le Bas-Rhieux, faub. Ste. Marguerite.

COLLÈGE DE HUY.

ON DEMANDE DEUX MAITRES D'ETUDES, ils auront un traitement de cinq à six cents francs, et porteront le titre de professeur suppléant. S'adresser à M. P. J. LEMOINE ou à M. l'Abbé ROGISTER.



Le public est informé qu'à partir du 6 DE CE MOIS,

UN SERVICE

DILIGENCES ACCÉLERÉ. Sera établi entre JEMEPPE, SERAING, OUGRÉE, TIL-LEUR, SCLESSIN, LE VAL BENOIT et LIÈGE.

LES DÉPARTS s'effectueront comme suit:

DE JEMEPPE, à 7 heures du matin. IDEM, à 3 1/2 heures après midi. DE LIÈGE, à 9 heures du matin. IDEM, à 6 heures du soir.

LE PRIX DES PLACES EST AINSI FIXÉ:

A L'INTÉRIEUR, fr. 1 20 A L'EXTÉRIEUR, 1 »

Les BUREAUX sont, à Liège, chez Mme. MATELOT, au Grand Cerf, rue du Dragon d'Or; à Jemeppe, près de la Barrière, en face de l'établissement de Seraing.

VENTE D'UNE MAISON.

JEUDI 7 SEPTEMBRE 1837, A DIX HEURES DU MATIN, M. PARMENTIER, notaire à Liège, procédera en son étude, place du Théâtre Royal, à l'ADJUDICATION PUBLIQUE AUX ENCHÈRES:

D'UNE MAISON, N° 210, SISE A LIÈGE, RUE DES CROISIERS, et ayant deux étages, grenier, puits, cave, cour avec bâtiment au fond. Il y a des facilités pour le paiement.

DEPOT DE PAPIERS D'EMBALLAGE.

L. VANDERVELDEN,

Md. PAPETIER,

RUE DEVANT SAINT-PAUL, N° 592,

A l'honneur d'informer Messieurs les Fabricans et Négocians, qu'il vient de RECEVOIR EN DEPOT UN ASSORTIMENT COMPLET DE PAPIERS D'EMBALLAGE de toutes espèces de formats et qualités; gris, demi blanc, bruns anglais, bleus, et goudronnés, préservant le fer de la rouille et les étoffes des insectes.

Des arrangements pris avec le fabricant lui permettent de les céder aux prix de fabrique les plus avantageux.

Le même a son magasin constamment fourni de tout ce qu'on peut désirer en papiers, registres et autres articles de bureau, il se charge de la reliure, réglure aux prix les plus modérés.

Les expériences constatent, les approbations des savans, des académiciens et sociétés royales de médecine des communications nommées par le gouvernement, les brevets et ordonnances impériales au Bulletin des lois (5 août et 1 novembre 1835), attestent l'efficacité et les avantages de ce SIROP ROBINSON. Qui guérit la PNEUMONIE, la TOUX, les RHUMES, l'ASTHME et les CATARRHES, en calmant les NERFS et en empêchant directement, sur le SANG, et sur les VOIES URINAIRES, l'écoulement de l'urine, et dans chaque ville.

PROVINCE DE LIEGE.

TRAVAUX PUBLICS.

VENDREDI 15 SEPTEMBRE 1837, à onze heures du matin, à l'hôtel du gouvernement à Liège, il sera procédé par devant M. le gouverneur de cette province, ou son délégué, en présence de M. l'ingénieur en chef des ponts et chaussées, à l'ADJUDICATION publique par soumission et aux enchères des TRAVAUX ci-après, savoir:

- 1° Abaissement d'une partie de l'embranchement de Battice à Theux, à l'endroit dit la Grappe, à l'entrée de Hodimont, du côté de Dison. 2° Curèment de la rivière de Meuse à Coronmeuse, près Liège. 3° Exhaussement, élargissement et rectification de diverses parties du chemin de hallage de la Meuse, rive gauche de ladite rivière.

On peut prendre connaissance des devis à l'hôtel du gouvernement à Liège, et dans les bureaux de M. l'ingénieur en chef des ponts et chaussées. Liège, le 4 septembre 1837.

SURDITÉ.

(Extrait des journaux de Paris.)

MM. Bain, propriétaire à Vincennes; Carreau père et fils, fabricans de pâtes d'amandes, rue de la Truanderie; Monfrier, bijoutier, rue du Bac, n° 136, traité primitivement par les médecins les plus célèbres de la capitale; Mouilleron, parfumeur, rue de la Seine, n° 42; Casteing, propriétaire, Bouillac, près Castelnaud Sarrazin; les uns et les autres atteints de surdité très-ancienne, viennent d'être complètement guéris par l'Huile Acoustique du docteur Mène-Maurice, de Paris.

Lettre de M. Masson, père de M. le sous-préfet de Lectoure (Gers.)

Monsieur le docteur,

J'ai resté sourd de mes deux oreilles au point qu'il y a trois ans, je fus obligé de quitter le barreau; j'ai fait usage de votre Huile acoustique, en suivant exactement votre instruction, j'ai retrouvé le moyen d'entendre. Je remercie Dieu de ce bienfait à l'aide de ce remède.

Signé: MASSON, avocat à Lectoure.

(Voir aussi notre numéro du 31 octobre pour d'autres belles cures.)

Le DÉPOT de l'HUILE ACOUSTIQUE, du docteur Mène-Maurice, est, pour Liège, chez M. DEFOOZ, pharmacien, rue Vinave-d'He, n° 38.

M. Mène vient aussi de publier une petite brochure indispensable pour se traiter soi-même, laquelle contient ses découvertes sur la nature et le siège de cette infirmité. Prix: 1 franc. Elle se distribue à la même adresse.

EAU ADMIRABLE ONDONTALGIQUE, DE P.-J. LEBRUN, Seul dépôt pour Liège, chez GILLON-NOSSENT, rue du Pont-d'He, n° 32.

Cette EAU, nommée à juste titre admirable, est le plus puissant des spécifiques connus pour la conservation et le rétablissement des dents. Ses vertus seront facilement appréciées par les personnes qui en feront usage: elles reconnaîtront qu'elle enlève de suite le tartre des dents qu'elle dissipe les mauvaises odeurs de la bouche, qu'elle guérit en peu d'instans l'atouie des gencives, les apites, les ulcères elle est merveilleuse pour le scorbut, non-seulement comme remède, mais encore comme préservatif; elle donne à l'émail des dents une blancheur éclatante; appliquée pure sur les dents cariées, deux ou trois fois le jour, au moyen d'un petit de coton introduit dans la dent, elle arrête la carie, assainit le reste de la dent, et permet de la conserver. Les personnes qui feront usage de cette eau reconnaîtront facilement que nous n'avons nullement exagéré les qualités qui doivent la faire préférer à tous les spécifiques connus destinés au même usage. Prix un franc la bouteille P. J. LEBRUN.

BOURSES.

PARIS, LE 4 SEPTEMBRE.

Table with 3 columns: Item, Price, and another Price. Includes items like Cinq pour cent, Trois pour cent, Act. de la B. de Fr., Napl. Cert. Falc., Esp. Ardois, Esp. D. diff. s. int., Dt. pas. s. int., Belgiq. Empr. 1832, Banque de Belg.

AMSTERDAM, LE 4 SEPTEMBRE.

Table with 3 columns: Item, Price, and another Price. Includes items like Holl. Dette active, Dito 2 1/2, Différée, Billet de change, Syndic. d'amort., Soc. de comm. P.-B., nouvelle, Russie, H. et C. 5, 1829, 5, Inscr. au gr. livre, Certifi. à Amst., Pologne, L. n. 300f., Lots de Rd. 50 f., Espagne, E. Ard., Dito grd., Dette diff. anc., nouv., passive, Autriche, Métal. 5.

ANVERS, LE 5 SEPTEMBRE.

Table with 3 columns: Item, Price, and another Price. Includes items like ANVERS, Det. activ., Det. différ., Emp. de 48 mill., HOLL. Dette active, Rente remboursab., AUTRICHE, Métall., Lots de fl. 100., de fl. 250., de fl. 500., Poloc. Lots fl. 300., fl. 500., BRÉSIL, E. à L. 1834, ESPAG. Emp. 1834, D. dif. 1834, Dit. p. 1834, Dette diff., NAPLES, Cert. Falc., STAT-RO. Lev. 1832, à An. 1834, Amst., c. jours., Rotterd., Idem., Paris, Idem., 2 mois, Lond. p' Estr. c. j., 2 mois, Ham. p' 40 HB. c. j., 2 mois, Bruxelles et Gand.

RÉSUMÉ DE LA BOURSE D'ANVERS DU 5 SEPTEMBRE 1837.

L'Active Espagnole a été faible à notre bourse de ce jour, malgré 3/8 0/0 de hausse à Paris. Ardois ouvert 18 3/8 et reste 18 1/4 argent au comptant. Primes à un mois (9 dont 1 0/0 cour. On a fait peu d'affaires.

BRUXELLES, LE 5 SEPTEMBRE.

Table with 3 columns: Item, Price, and another Price. Includes sections for COURS (Emp. Rousch., Fin cour., 1836, 4 1/2, Fin cour., Dette active 2 1/2, E. de la ville 1832, Dette active holl., Rente domaniale, BRÉSIL 1834, AUTRICHE, Métal., ROMÉ, 1832, NAPLES, Falconnet, Banque Tav., PORT. Dona Maria, ESPAG. Ard. 1834, Fin cour., gros. pièces, pr. 4 m. d. l., différée 1834, anc., dette passive), CHANGES (AMST. ct. jours., LOND. ct. jours., PARIS. ct. jours.), ACTIONS (Act. Société Gén., Act. id. em. Par., Act. de la S. de C., Act. la B. de B., Act. C. Sam. et O., Act. des Hauts-F., Act. Charb. Flenu., Act. Banq. Ionc., Act. Ch. H. et W., Act. Gh. Sclessin, Act. Entr. Indust., Act. Ch. Lev du F., Act. S. d'Ougrée, Act. S. Sars-Lonch., Act. Che de fer., Act. S. de Venues, Act. bat. à V. Anv., Act. S. St. Léona, Act. S. Chatelin., Act. S. Verrières., Act. Ecl. gaz. rés., Act. S. Raffinerie., Act. Verr. Charl., Act. Expl. l'Espér., Act. des Brasseries, Act. Librairie H., Act. Typogr. W., Act. Fabr. Tapis., Act. Fabr. de fer., Act. Mutual. ind., Act. C. de Bruges., Act. H. F. Monc., Act. lib. Meline., Act. S. act. réum., Act. S. de Fleu., Act. Ebénisterie., Act. Librairie Sc., Act. Fab. Pianos.)

VIENNE, LE 28 AOUT.

Métalliques, 105 1/8. — Actions de la Banque, 1377 1/2.

PLACE D'ANVERS, LE 5 SEPTEMBRE.

Café. — Il s'est traité aujourd'hui 200 balles Brésil ordi. à 22 1/4 60 balles dito à 23 1/2, et 150 balles St. Domingue à 25 c. Riz — 86 tierçons et 72 tierçons Caroline nouveau ordinaire ont été payés à 12 1/2.

Sucre brut. — Il s'est écoulé environ 200 caisses Havane blond à prix divers. Savon. — Quelques petits lots savon blanc de Marseille ont encore été obtenus de f. 27 à 27 1/2. On ne trouve plus à acheter à ce prix, les détenteurs tenant généralement plus haut.

Imprimerie de J.-Ble. NOSSENT, rue du Pot-d'Or, n° 622, à Liège.